

Dynamique humaine de l'organisation 2 (français)

Domaine	Economie et Services
Filière	Economie d'entreprise
Orientation	Economie d'entreprise (EE)
Mode de formation	Plein temps

Informations générales

Nom:	:	Dynamique humaine de l'organisation 2 (français)
Identifiant:	:	HEG-DHO2Fr
Année académique	:	2019-2020
Responsable:	:	Laurence Firoben
Charge de travail:	:	60 heures d'études
Périodes encadrées:	:	30 (= 22.5 heures)

Semestre	E1	S1	S2	E2	S3	S4	E3	S5	S6
Cours					30				

Connaissances préalables recommandées

Aucunes.

Objectifs

1. Identifier les sources et les différentes formes de pouvoir et d'autorité
2. Identifier les forces favorables ou défavorables à un changement et choisir des pratiques qui favorisent son adoption
3. Comprendre les ressorts et les dimensions des relations d'encadrement et de leadership
4. Prendre en compte les aspects influençant le bien-être et la santé au travail
5. Être capable d'adopter des modes de fonctionnement de groupe et interpersonnels constructifs.

Contenu et formes d'enseignement

Répartition des périodes indiquée à titre informatif.

Cours: 30 périodes

- La relation de l'homme au travail et son évolution (sens du travail, souffrance au travail, mobbing, gestion du stress, bien-être et santé au travail)	8
- Relations de pouvoir au sein de l'organisation	6
- Relations et pratiques d'encadrement	4
- La gestion des équipes de travail (pratiques de management agile)	2
- La gestion du changement organisationnel	4
- Stratégies de négociation (dès 2020)	2

- Présentations

4

Bibliographie

Dolan, Gosselin & Morin, 2017 [5ème édition]. *Aspects humains des organisations - Psychologie du travail et comportement organisationnel*. Montréal: Chenelière Education.

Contrôle de connaissances

Cours:

Evaluation continue portant sur une étude de cas.

- quatre étapes :

a) cas individuel (15pts) ;

b) analyse des cas (14pts) ;

c) mise en évidence des enseignements (14pts) ;

d) présentation orale (7pts).

Calcul de la note finale

Note finale = moyenne cours x 1

Fiche validée le 15.07.2019 par Borter Silna